

Bénéficiaire d'une expertise

La Visite Énergie

Réduisez vos consommations d'énergie grâce à la mise en oeuvre d'actions immédiates. La Visite Énergie est réalisée par le conseiller énergie de votre CCI. Nous venons vous rencontrer dans votre entreprise pour faire le point sur votre situation énergétique et vous apporter des premières préconisations.



IDENTIFIER
vos équipements
les plus
consommateurs



ANALYSER
vos factures et
visualiser votre profil
de consommation



DÉFINIR
et hiérarchiser
les actions à mettre
en place

AVANTAGES

- Une **analyse de vos factures** et de vos pratiques
- Un regard extérieur et expert grâce à notre suivi de nombreuses entreprises
- Des **actions simples** et peu coûteuses pour réaliser des premières **économies d'énergie**
- Un rapport de visite concis et explicite
- **Subvention automatique** de l'ADEME et de la Région sans aucune démarche à effectuer

DÉROULEMENT

1. Préparation et envoi par mail des éléments à votre conseiller environnement CCI avant sa visite (factures, contrats...)
2. Visite de votre site et entretiens sur une demi-journée environ
3. Remise d'un rapport de visite, avec restitution orale des préconisations par votre conseiller énergie CCI

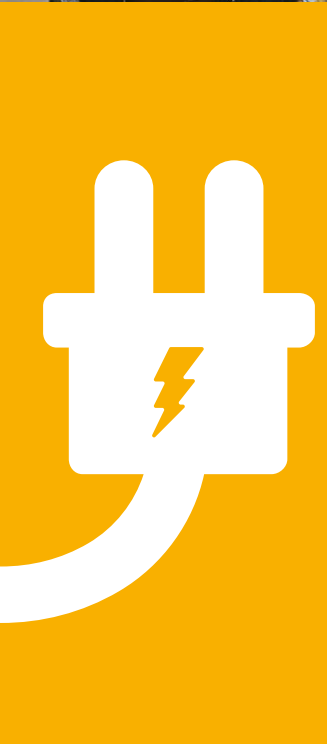


COÛT

- ▶ Sur devis, entre 2 et 5 jours selon la taille de votre entreprise et la complexité de votre process.

▶ Coût jour : 425 € H.T*

* Déduction faite des aides de l'ADEME et de la Région.



VOTRE CONTACT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Élodie Roppé
Tél. 03 86 60 61 53
e.roppe@nievre.cci.fr

environnement.bfc.cci.fr



Un programme financé par l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté et déployé par les CCI de Bourgogne Franche-Comté

MOBILISONS LES ÉNERGIES & PRÉSERVONS VOS RESSOURCES